

Bourses pour la communication en congrès internationaux

La SFA offre à ses jeunes chercheurs et chercheuses (doctorant(e)s ou chercheur(euse)s ayant soutenu leur thèse depuis moins de 4 ans) membres de l'association depuis plus d'un an et à jour de leurs cotisations, des bourses pour leur permettre de communiquer dans les congrès internationaux.

La demande se fait via un formulaire disponible sur l'espace privé de l'adhérent(e).

Elle doit être anticipée car la décision est prise en Conseil d'Administration qui a lieu tous les 2 mois. Une bourse de 450 € maximum est attribuée pour un déplacement en Europe (900 € pour les autres pays) sous forme d'un chèque libellé au nom du bénéficiaire.

Un CV, et une lettre de soutien (directeur de thèse, directeur de laboratoire, ...) doivent accompagner la demande.

La bourse est versée contre envoi postal des justificatifs personnels (originaux de factures au nom du bénéficiaire). Pour éviter les doublons de remboursement, il est demandé également d'envoyer, en même temps que les justificatifs, un courrier signé du directeur de laboratoire confirmant qu'il a bien pris en note cette information dans l'établissement de l'état des dépenses suite à la prise en charge, par la SFA, d'une partie de la mission.

A la suite de cette mission, un court compte-rendu sera demandé, valorisé par un post (écrit ou vidéo plus 2 ou 3 photos) sur le site de la SFA. Ce compte rendu ne sera pas juste un « copié – collé » de la plaquette de présentation du congrès mais comprendra une présentation rapide des conférences auxquelles le jeune chercheur ou chercheuse a assisté, et l'apport des rencontres scientifiques qui ont pu être concrétisées. Ce compte rendu, accompagné des photos, doit être envoyé sous format électronique (Word ou Open Office si possible) à :

secretariat-communication@sfa.asso.fr